HAL
open science

De la perception du risque de l'entreprise à sa représentation, et impact sur la gestion des risques industrialo-environnementaux (RIE) : proposition d'un modèle qualitatif à variables conceptuelles

Julie Olivero

To cite this version:

Julie Olivero. De la perception du risque de l'entreprise à sa représentation, et impact sur la gestion des risques industrialo-environnementaux (RIE) : proposition d'un modèle qualitatif à variables conceptuelles. 2010. hal-02274965

HAL Id: hal-02274965

https://hal.science/hal-02274965v1

Preprint submitted on 30 Aug 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

OLIVERO JULIE

Doctorante 2e année, Université Paul Cézanne Aix-Marseille III, CERGAM-IAE d'Aix-en-Provence, Clos Guiot Puyricard-CS 30063,13089 Aix en Provence Cedex 2 France
Tél : +33(0)4 42 28 08 08
cerog@iae-aix.com
Membre de l'Observatoire Homme Milieu (OHM) situé à l'Europôle de l'Arbois aux Milles.

De la perception du risque de l'entreprise à sa représentation, et impact sur la gestion des risques industrialo-environnementaux (RIE) : proposition d'un modèle qualitatif à variables conceptuelles

Les expériences de développement de politiques « vertes » et « responsables » ont été initialement le fait des secteurs industriels présentant des risques majeurs pour l'environnement et par là-même, soumis à une toute jeune législation environnementale. Puis, la pression croissante exercée par l'ensemble des parties prenantes a contribué à leur essor dans un bon nombre d'organisations. Ainsi, la fonction récente de management environnemental trouve son entière légitimité au sein de l'entreprise génératrice de nuisances et de risques pour la santé humaine et l'environnement, appelés « risques industrialo-environnementaux » (RIE). Comment cette nouvelle fonction doit-elle être appréhendée ? A ce titre, la question de la perception des risques est intéressante car nous permet de mieux comprendre comment l'entreprise perçoit les RIE et s'organise en interne pour mieux les gérer. Il devient donc fondamental de comprendre comment les perceptions de risques se forment pour ensuite envisager des moyens efficaces de prévention et de gestion des RIE. Le questionnement sur le rôle de la perception du risque dans la mise en place de politiques de gestion au sein de l'entreprise restant encore peu abordé dans la littérature managériale.

Ce papier a pour ambition de présenter, d'une part, une analyse pluridisciplinaire de la littérature consacrée au risque et à la perception du risque, une des façons d'appréhender le mieux la notion de risque. En effet, le risque, concept insaisissable et multidimensionnel, a été approché par diverses disciplines émanant aussi bien des sciences humaines et sociales que des sciences dures. En particulier, on doit d'abord la notion de perception du risque aux sciences cognitives (psychologie, intelligence artificielle, anthropologie,…), ensuite aux mathématiques, et qui trouve désormais des applications en sciences économiques et de gestion. L'objectif est d'étudier les apports théoriques et empiriques de ces différents courants de pensée dans la compréhension de la perception du risque et du passage de la notion de « perception » à celle de la « représentation du risque ». Cette dynamique soulève notamment la question de l'existence de diverses variables plus ou moins rationnelles exerçant une influence sur la perception du risque et contribuant ainsi à la construction d'une « représentation » subjective du risque. D'autre part, l'originalité de ce papier réside dans l'appréhension et la compréhension de la perception du risque dans le processus décisionnel de l'entreprise, décisions en matière de gestion des RIE, ces risques étant encore mal perçus et parfois mal intégrés dans le management de l'entreprise. Que signifie alors « perception du risque » dans un processus décisionnel d'entreprise ? Quel rôle joue la perception dans la gestion des RIE ? Plus spécifiquement, cette étude vise à identifier un certain nombre de variables conceptuelles susceptibles d'influencer la perception du risque de l'entreprise et sa gestion des RIE, en vue de proposer un modèle qualitatif descriptif.

Mots clés : Perception du risque, représentation du risque, gestion des RIE, entreprise.

INTRODUCTION

Donner une définition précise et exhaustive du terme « risque » n'est pas simple. En effet, le risque est difficilement appréhendable et parfois jugé comme trop étroit [Kasperson, 2000], et pourtant, il fait partie de notre quotidien. En effet, depuis les années 1980, le risque est redevenu une notion centrale de la compréhension du monde contemporain. Désormais, il devient fondamental de contrôler, gérer et comprendre les risques. Et la complexité de nos sociétés invite à l'aborder sous différentes approches, tant économique, managériale, sociologique, que psychologique…

S'il relève d'une composante objective, celle de la probabilité et d'un dommage, le risque comporte également une composante subjective, psychologique, et culturelle, dans sa perception et son acceptabilité. Les spécialistes du risque reconnaissent que la définition du risque est sujette à controverse [Fischoff, Watson, Hope, 1984] et pour certains, aucune définition correcte ou appropriée à tous les problèmes n'est atteignable [Cadet et Kouabenan, 2005]. Ainsi chacun se rattache à sa communauté scientifique pour donner sa propre définition du risque [Chauvin et Hermand, 2006]. Et derrière la question de la signification attribuée au concept de probabilité, c'est une perception voire une représentation du risque qui est engagée.

Le « risque » est classiquement défini comme la combinaison de deux éléments, la probabilité d'occurrence et les effets d'un évènement risqué. Sont alors mises en place soit des mesures préventives en agissant sur la fréquence d'une situation risquée, soit un système de protection destiné à réduire les conséquences redoutées. Au regard des sciences qui étudient les risques, comme la cyndinique (ou science du danger) ou la préventique, le risque est considéré comme l'association entre un aléa et des enjeux humains, économiques et environnementaux. Le terme traditionnellement employé est celui de « vulnérabilité », qu'elle soit humaine ou non humaine (biodiversité, faune, flore,…). A ce titre, le risque est la plupart du temps connoté négativement. On s'approprie ainsi uniquement les mesures unidimensionnelles de la perception du risque, même si, dans certains cas, la prise de risque peut être également à l'origine de bénéfices et d'amélioration du bien-être pour l'individu « riscophile » (en finance par exemple).

Le risque, concept insaisissable et multidimensionnel, a ainsi été approché par diverses disciplines émanant aussi bien des sciences humaines et sociales que des sciences dures. Et cette question de la perception du risque est un sujet important dans la mesure où elle représente un véritable outil indépendant de prédiction des intentions comportementales [O'Connor, Bord et Fisher, 1999], et constitue un point de départ pour la compréhension des actions humaines,

résultats de prises de décisions en milieu d'incertitude [J. Charbonnier, 2007]. Quels sont donc les contributions théoriques et empiriques de ces différents courants de pensée dans la compréhension de la perception du risque? Comment les différentes écoles ont envisagé et défini le risque ? Plus spécifiquement, la perception désigne un processus physique et complexe à travers lequel un individu reçoit, traite et mesure l'information de son environnement physique et communicatif via les sens [Jungermann et Slovic, 1993]. Et traditionnellement, la perception du risque est appréhendée par l'expérimentation, à travers des enquêtes élaborées sur des échantillons de population représentatifs, et portant sur des objets ou évènements risqués. Elle intervient à tous les niveaux de gestion des risques. Elle constitue en effet la première étape de la gestion des risques, puis interviennent les phases d'identification, d'évaluation et de gestion effective des risques. La perception intervient ainsi dans les choix politiques ou stratégiques, les choix économiques et culturels quant au type et au niveau de risque jugé acceptable; elle intervient aussi dans l'évaluation de sa propre exposition au risque et dans la décision de s'en protéger ou non. Sont concernés ici non seulement les agents, mais aussi les politiques, les investisseurs, les industriels, les organisations et tout décideur qui s'engage dans une activité dite « à risques ».

La compréhension de la perception du risque devient donc fondamentale pour appréhender et concevoir des stratégies de prévention et de gestion du risque auxquelles sont confrontés les décideurs (ici, les entreprises) lorsqu'ils s'inscrivent dans un contexte de situations dommageables, la perception du risque influençant le comportement des individus [Siegrist et al. 2005]. Plus précisément, cette étude proposera une grille de compréhension de la relation pouvant exister entre la perception du risque et les décisions prises par l'entreprise en matière de gestion des risques industriels à caractère environnemental dont elle est la source, appelés « risques industrialo-environnementaux » (RIE). La gestion des RIE reste encore une discipline inclassable de part son caractère interdisciplinaire, mais est une problématique digne d'intérêt compte tenu du nombre important d'accidents industriels plus ou moins récents, parfois mal perçus par les entreprises et mal intégrés dans leur système de management.

Dans le cadre de cette présentation, il s'agira tout d'abord de proposer un état de l'art de la littérature sur le risque, notamment celle traitant du comportement des agents décideurs face au risque. Notre ambition première sera d'apporter un éclairage sur les notions générales de risque et de perception du risque en économie, psychologie, sociologie et anthropologie. On s'intéressera ensuite plus spécifiquement à la perception du RIE de l'entreprise, génératrice de risque pour son environnement, et son impact sur sa gestion. Enfin, nous tenterons d'identifier les variables influençant la PRIE de l'entreprise en vue de proposer un modèle dit « qualitatif »

reposant sur un ensemble de variables conceptuelles pertinentes. L'originalité de ce travail résidera dans l'appréhension et la compréhension du processus de perception du risque dans le processus décisionnel de l'entreprise à partir d'une revue de la littérature sur la perception du risque.

Dans quelle mesure la perception du risque joue un rôle dans le processus décisionnel de l'entreprise en matière de gestion des RIE ? Comment cette perception se forme-t-elle ?

Quelles sont les variables influençant la PRIE et le comportement de gestion de l'entreprise? De fait, les expériences de développement de politiques « vertes » ont été initialement le fait des secteurs industriels présentant des risques majeurs pour l'environnement et par là-même, soumis à une toute jeune législation environnementale. Puis, la pression croissante exercée par l'ensemble des parties prenantes a contribué à son essor dans un bon nombre d'organisations. Ainsi, la fonction récente de management environnemental trouve son entière légitimité au sein de l'entreprise génératrice de nuisances et de risques pour la santé humaine et l'environnement. Comment cette nouvelle fonction doit-elle être appréhendée ? A ce titre, la question de la perception des risques est intéressante car nous permet de mieux comprendre comment l'entreprise perçoit les RIE et s'organise en interne pour mieux les gérer. Il devient donc fondamental de comprendre comment les perceptions de risques se forment pour ensuite envisager des moyens efficaces de prévention et de gestion des RIE. Le questionnement sur le rôle de la perception du risque dans un processus décisionnel d'entreprise reste encore peu abordé dans la littérature managériale. De nombreux travaux de recherche, dont la plupart repose sur le paradigme psychométrique développé par Slovic et al., ont en effet mis en évidence, à travers des études empiriques, l'existence de divergences de perceptions de risque entre les experts et le public non expert. Les premiers proposant une évaluation objective du risque basée sur des informations statistiques et des modélisations pré établies, les seconds tendant à percevoir et apprécier de façon subjective le risque. Mais qu'en est-il de la perception du risque de l'entreprise, symbole d'un des principaux gestionnaires du risque ? Son comportement de production et de gestion des RIE est-il influencé par sa propre appréciation subjective du risque, ou encore par d'autres facteurs, internes et/ou externes à l'entreprise? L'idée étant d'expliquer les comportements de gestion des RIE à partir de l'analyse des perceptions de RIE des décideurs d'entreprises.

1- LA DIVERSITE DES APPROCHES SUR LA « PERCEPTION DU RISQUE », UN CONCEPT MULTIDIMENSIONNEL

Le risque a fait l'objet de nombreux travaux de recherche émanant aussi bien d'économistes, de sociologues que de psychologues ou encore d'anthropologues, chaque discipline traduisant selon son propre portefeuille de connaissances la notion de « perception du risque ». Plus généralement, la perception désigne un processus physique et complexe à travers lequel un individu reçoit, traite et mesure l'information de son environnement physique et communicatif via les sens [Jungermann et Slovic, 1993]. L'information et son traitement jouent donc un rôle prépondérant dans la construction d'une perception de risque. De fait, l'information influence fortement la perception du risque (sa présentation, sa nature, son volume, son moyen de communication : Yim et Vaganov, 2003 …).

En sciences économiques et de gestion, la notion de « perception du risque » est peu présente voire inexistante, on préfère parler de « préférences pour le risque », de « degré d'aversion au risque », d'« attitudes face au risque » ou encore de « volatilité passée du prix de l'actif financier». Ainsi, la perception du risque se traduit en choix, préférences ou encore croyances exprimées par les individus qui se concrétisent ensuite par des attitudes envers le risque, puis par des comportements plus ou moins risqués. Il n'y a donc pas de contamination entre l'appréciation des conséquences d'un évènement redouté (utilité) et l'appréciation de la vraisemblance de l'évènement (probabilité). Il s'agit d'étudier les conséquences du risque en termes de coûts et de bénéfices. La distinction entre les notions de perception et de représentation du risque n'est pas nette, voire inexistante. La perception du risque ne serait donc pas simplement une perception sensorielle, elle impliquerait, outre le traitement d'informations sensorielles, un jugement. En psychologie et en sociologie, il existe une véritable frontière entre perception du risque (simple traitement sensoriel de l'information) et représentation du risque (points de référence, symboles, émotions, donc emprunt de subjectivité). La perception étant articulée à des savoirs sensoriels, la représentation du risque se construit par rapport à des symboles, à la réalité sociale et à un savoir social.

Dans le cadre de cette présentation, on fait le choix de ne pas faire de réelle distinction entre perception et représentation du risque, « pour l'individu, la perception du risque relève d'un imaginaire, non pas d'un aveuglement ou d'une prétendue irrationalité, mais d'une représentation personnelle » [Le Breton, 2002]. En effet, il parait difficile de ne traiter que du simple processus physiologique de perception du risque décrit par les psychologues. On s'intéresse ici à comprendre comment les entreprises apprécient les RIE et les gèrent, cette perception des RIE

dépendant de variables subjectives. Si un danger peut être perçu, un risque ne peut pas se percevoir. Il va se représenter. En effet, selon Peretti-Watel [2000] « le terme de représentation convient donc mieux, d'abord parce qu'il assume la richesse du travail cognitif qui reconstruit le risque au lieu de simplement l'apercevoir, sans connoter négativement cette richesse. Ensuite, la notion de représentation permet d'aborder avec beaucoup plus de souplesse la difficile question de l'objectivité du risque ». On emploiera donc tout au long de ce papier le terme de « perception du risque », sous entendu « représentation du risque », intégrant le capital culturel, humain de l'individu décideur confronté à un risque.

De nombreux travaux de recherche se sont ainsi intéressés à la perception du risque, et plus généralement aux mécanismes de décisions face au risque et à l'incertitude.

1-1) L'approche axiomatique du risque

La théorie classique de l'utilité espérée

La théorie de l'utilité espérée a été introduite pour la première fois par Daniel Bernoulli (1700-1782) dans une tentative de résolution d'un paradoxe célèbre dans l'histoire des sciences: le paradoxe de Saint-Pétersbourg. Dans cet ouvrage, il formule à partir d'une réflexion pragmatique le premier critère de « décision rationnelle » dans un contexte de jeu de hasard. Il maintient l'idée de valeur espérée (probabilité x gain) à travers la notion d'utilité espérée, tous deux étant des opérateurs linéaires. Il propose également la première définition scientifique du mot « risque »: « le risque est l'espérance mathématique d'une fonction de probabilité d'événements ». En d'autres termes, il s'agit de la valeur moyenne des conséquences d'évènements affectés de leurs probabilités, cette proposition supposant la connaissance parfaite des probabilités de chaque évènement et de leurs conséquences.

Deux siècles plus tard, ce critère de « décision rationnelle » fait son entrée officielle en théorie économique à travers le célèbre ouvrage de Von Neumann et Morgenstern**,** intitulé *Theory of Games and Economic Behavior* [1944]. Le modèle ainsi développé repose sur un ensemble d'axiomes et a pour objectif de donner une représentation mathématique de l'utilité et ses conditions de maximisation, c'est-à-dire de rendre compte de l'attitude du décideur par rapport au risque en formalisant l'idée selon laquelle chaque décideur n'aspire pas au même niveau de risque.

On doit ensuite à Savage [1954] l'extension du critère d'utilité espérée au cas plus général où l'incertitude est subjectivement probabilisée par le décideur à travers des probabilités qui reflètent ses croyances concernant des événements qui ne sont pas nécessairement issus de mécanismes aléatoires externes bien identifiés [De Finetti, 1931].

Cette théorie classique propose ainsi un cadre formalisé utile en termes de modélisations, et d'élaboration de méthodologies, mais reste insuffisante quant à l'explication de phénomènes réels complexes, aussi bien en univers risqué [Allais, 1953] qu'en univers incertain [Ellsberg, 1961]. Aussi, l'hypothèse de parfaite connaissance des probabilités sera largement critiquée et dépassée, les capacités cognitives des individus étant limitées [H. Simon, 1955]. En effet, les individus ne se conduiraient pas comme le prétend la théorie de l'utilité espérée. Dans le processus de décision face au risque, les décideurs dévient ainsi par rapport aux modèles rationnels de la théorie de l'utilité espérée [March et Shapira, 1987].

La théorie de l'utilité espérée et son extension aux situations d'incertitude ont donc fait l'objet de sévères remises en question en raison de la relative simplicité de leurs axiomatiques. Dès les années 1970, de nouvelles approches du risque se sont développées, notamment en psychologie expérimentale. Les individus, confrontés à l'incertitude, transgresseraient systématiquement l'ensemble des principes normatifs retenus par les économistes néo-classiques.

Psychologie expérimentale : une théorie subjective de l'utilité espérée

Historiquement, la notion de risque s'est largement diffusée, partant des mathématiques et statistiques en faisant usage des probabilités, pour s'introduire vers le début des années 1980 dans les sciences humaines et sociales. C'est Ulrich Beck, en 1986, qui a introduit cette notion de risque dans les sciences sociales (*La société du risque*), et déjà dans les années 1950-1960 avec Piaget et la notion de hasard chez l'enfant. Mais ce sont sans doute les recherches en psychologie, qui se sont développées à partir des années 1970, qui ont été les plus marquantes en termes de contributions théoriques et empiriques. En effet, des chercheurs en psychologie expérimentale se sont intéressés au risque et plus précisément au phénomène de perception de risque. En particulier, Kahneman (prix Nobel d'économie en 2002) et Tversky ont cherché à étudier les déterminants des écarts de perception de risque entre experts et non experts. Pourquoi les agents ont tendance à sous estimer ou sur estimer un risque par rapport à une évaluation objective réalisée par les experts ?

Leur article de 1974 « *Judgment under uncertainty : heuristics and biases* » a donc théorisé le processus psychologique par lequel un individu juge de la probabilité d'un événement

indépendamment des occurrences statistiques. Ils ont ainsi mis en évidence l'existence de « jugements par heuristiques » chez les individus, ces derniers venant structurer le traitement subjectif de l'information statistique dans la prise de décisions individuelles. Ils montrent que les individus ne sont ni rationnels, ni insensés et soulignent que « *lorsqu'ils font des choix, et formulent des jugements en situation d'incertitude, les gens ne semblent pas suivre les principes fondamentaux des statistiques et des probabilités. Au contraire, ils utilisent un nombre limité d'heuristiques qui conduisent parfois à des jugements fiables, parfois à des erreurs aberrantes* ». Les principales heuristiques mises en évidence en psychologie expérimentale sont au nombre de trois. D'une part, *l'heuristique de représentativité* désigne un jugement fondé sur la ressemblance entre deux éléments ou leur appartenance à une même classe. D'autre part, *l'heuristique de disponibilité* est reflétée à travers un jugement fondé sur l'information la plus récente ou la plus facilement mémorisable, le plus souvent il s'agit de l'information véhiculée par les mass médias. Enfin, *l'heuristique ancrage-ajustement* se traduit par une préférence pour des informations qui confirment les hypothèses ou croyances initiales, et recherche de circonstances. D'autres phénomènes existent comme le biais de présentation, le phénomène de sur confiance, le biais d'optimisme, la tendance des individus à sous évaluer les risques communs à forte probabilité (accidents de voiture) et à sur évaluer les risques rares à faible probabilité (accidents d'avion). Ces illustrations introduisant des biais dans le schème classique de la théorie des probabilités traduisent l'idée selon laquelle les individus évaluent des choix de façon relative et par rapport à des points de référence subjectifs.

1-2) L'approche psychométrique en matière de perception du risque

L'approche psychométrique repose sur une série de travaux effectués en psychologie cognitive et sociale à partir de la fin des années 70. Les plus connus émanent d'enseignants chercheurs issus de l'Université d'Oregon aux Etats-Unis dont le principal représentant est Paul Slovic [Slovic et al., 1980, 1985, 1986 ; Slovic, 1987 ; Fischhoff et al., 1978, 1982]. La principale contribution de cette approche est d'avoir montré que les individus apprécient moins le risque sur des critères quantitatifs que sur des critères qualitatifs, ces derniers permettant la construction de représentations quantitatives des perceptions et des attitudes comportementales et affectives des individus envers des activités ou objets risqués [Slovic ; Fischhoff]. Ils ont notamment voulu expliquer les raisons pour lesquelles certaines activités à risque, pourtant à faible probabilité d'occurrence (production d'énergie nucléaire), étaient plus anxiogènes que d'autres activités à risque courantes (alcoolisme, tabagisme). Ils ont ainsi mis en évidence de

forts écarts de perception du risque entre experts et profanes, et les rôles pertinents de la communication et des médias, des systèmes politiques, du genre, de la confiance dans les institutions et des caractéristiques propres au risque dans la construction d'une perception du risque chez un individu. En particulier, ils ont tenté de démontrer combien les caractéristiques des risques (non contrôlabilité, non familiarité, potentiel catastrophique, menace pour les générations futures, connaissance du risque, acceptabilité, analyse coûts/bénéfices, nombre de personnes exposées..) et les dimensions personnelles (âge, sexe, niveau d'éducation, religion, revenu, …) peuvent affecter la perception et le jugement des individus sur un risque spécifique [Slovic, Fischhoff et Lichtenstein 1980, Kouabenan 2001].

Slovic et ses collaborateurs ont formellement mis en évidence deux principales dimensions dans la perception du risque. La première constitue une sorte de coefficient d'effroyabilité *(perceived Dread)* qui repose notamment sur le caractère potentiellement incontrôlable, catastrophique, fatal, différé et involontaire des risques. La seconde est liée à la connaissance du risque *(unknown hazard),* qui tient entre autres à l'observabilité, la nouveauté, la familiarité et la compréhension du risque. Parfois, une troisième dimension est ajoutée : c'est le nombre de personnes exposées au risque. Ces deux types de facteurs ont permis de dégager une « carte cognitive » des risques qui permet notamment d'expliquer l'aversion des individus pour certains risques, leur indifférence à d'autres, ainsi que les contradictions entre ces réactions et l'opinion des experts. De manière générale, les risques considérés à la fois comme effrayants et incompréhensibles par le public sont moins bien tolérés par la société et susciteraient une forte demande de réglementation. La mise au point de cette carte cognitive permettrait selon Slovic de mieux comprendre et de prédire les réactions du public face aux activités et aux produits à risque.

Ces études sur la perception du risque sont nombreuses, et ont été menées dans divers pays et régions dont la Pologne [Goszczynska et al., 1991], l'Italie, la France [Bastide et al., 1989; Karpowicz-Lazerg and Mullet, 1993; Poumadere et al., 1995; Wiegman et al., 1995], les USA [Fischhoff et al., 1997; Hinman et al., 1993; Slovic, 1987], la Chine [Jianguang, 1994], la Norvège [Teigen et al., 1988], le Japon [Hinman et al., 1993; Kleinhesselink and Rosa, 1991], l'Australie [Eiser et al., 1990; Rohrmann, 1994], le Brésil [Nyland, 1993], le Chili [Bronfman et Cifuentes, 2003], la Suède [Nyland, 1993; Sjoberg, 1999, 2000], l'Afrique [Ahmed et al., 2006 ; Koné et Mullet, 1994]…souvent avec des résultats similaires. Les objets et activités risqués analysés y sont très divers : OGM, biotechnologies, énergie nucléaire, risques alimentaires type ESB (maladie de la vache folle), catastrophes naturelles (ouragans, inondations, séisme, tsunami), incluant les risques « nouveaux », encore méconnus par la science et la population :

nanotechnologies, réchauffement climatique global,…Tous représentant des symboles des conflits autour de la gestion du risque social.

La perception du risque est ainsi influencée par un certain nombre de critères psychométriques s'efforçant à exprimer la nature du contrôle que les individus exercent ou croient exercer lorsqu'ils sont confrontés à des situations risquées. Alors que pour le paradigme psychométrique ce sont les caractéristiques mêmes du risque (contrôlable ou non, catastrophique…) qui influent principalement sur la perception du risque, la théorie culturelle du risque met en avant le rôle central des caractéristiques mêmes du percepteur (valeurs, appartenance sociale,…) dans la construction et la compréhension d'une perception de risque.

1-3) L'approche culturelle du risque

Cette approche, mettant en avant les aspects culturels de la perception du risque, a été développée en particulier par M. Douglas et A. Wildavsky dans les années 1980. Ces derniers ont démontré que le risque était le fruit d'une construction sociale subjective où « chaque forme de vie sociale a son propre portefeuille de risques », sa propre hiérarchisation des risques et son propre rapport au risque. En effet, « partager les mêmes valeurs, c'est aussi partager les mêmes craintes, et inversement les mêmes certitudes ». Donc ici, la perception du risque se construit par rapport à des points de références propres à l'individu. Le risque est assimilé à un discours et fait partie d'une idéologie. Ainsi, la perception du risque est considérée comme un processus sociologique d'adhésion, les composantes psychologiques et cognitives étant secondaires. Rohrmann [1994] s'inscrit dans le même courant de pensée. Selon lui, le risque est construit culturellement. En d'autres termes, ce que les gens craignent et les raisons de cette crainte est déterminé par des valeurs collectives partagées.

Conclusion : identification des variables d'influence sur le risque perçu par l'individu

La perception du risque apparaît ainsi comme subjective, individuelle ou collective, contextuelle et conditionnée par diverses variables. Ce constat est d'autant plus pertinent lorsqu'il s'agit d'étudier la perception du RIE. En effet, celui-ci s'avère très dépendant du contexte, en particulier du contexte médiatique. On parle à cet effet de « switching risk ». [Mazur, 1990].

Quatre catégories de variables venant influencer la perception du risque d'un individu ont ainsi été identifiées, relevant chacune et respectivement des approches axiomatique au sens strict (Bernoulli, Von Neumann et Morgenstern) et psychologique (Kahneman et Tversky), de l'approche psychométrique (Slovic, Fischhoff, Lichtenstein), et enfin de l'approche socio-anthropologique ou culturelle (Douglas et Wildavsky). Il s'agit des variables de rationalité individuelle où la prise de risque se fait en fonction du critère de maximisation de l'utilité espérée. Ensuite, il y a les variables dites de « disponibilités psychologiques » (croyances, préférences, émotions, biais, heuristiques), puis les variables externes (communication, médiatisation, les systèmes politiques). Et enfin, les variables dites de « disposition culturelle » (identité sociale telle que l'âge, le sexe, la religion, l'appartenance à un groupe social, ...) jouent également un rôle déterminant dans la construction de la perception du risque d'un individu.

La perception du risque est donc le produit de biais intuitifs, d'intérêts économiques et reflète également des valeurs socioculturelles. Elle dépend de nombreux facteurs, certains propres à l'individu (psychologie, connaissances, croyances, expériences, âge, sexe), d'autres descriptifs du contexte sociétal (culture, idéologie, valeurs), d'autres enfin relatifs à la nature du risque (contrôlabilité, familiarité, potentiel catastrophique) [Slovic, 2000]. Ainsi, la perception du risque n'est pas seulement subjective, mais est également socialement structurée.

Après avoir intégré la notion de perception de risque et son processus de formation, on se rend compte que le risque est perçu différemment par les acteurs et dépend de multiples variables. Ces écarts de perception accentuent la difficulté d'évaluer et de gérer les RIE et expliquent les nombreux conflits (conflits d'intérêt et de rationalité) pouvant naitre de la définition des critères de gestion des risques. C'est pourquoi étudier la façon dont l'entreprise, un des principaux gestionnaires de risques et génératrice de RIE, peut les percevoir, semble digne d'intérêt pour mieux agir sur les variables influençant la gestion de ces risques. Grâce à l'identification et l'importance relative des variables influençant sa perception des RIE, nous pourrions envisager, sans prétention aucune, différents moyens de la modifier afin de générer des comportements « responsables » en matière d'environnement. Que signifie alors « perception du RIE » dans un processus décisionnel d'entreprise ? Quelles sont les variables susceptibles d'influencer sa perception du RIE et sa gestion en interne? Dépend-elle de ces mêmes facteurs développés ci-dessus ou d'autres facteurs plus spécifiques à l'entreprise ?

D'autres questionnements sont liés à cette problématique : le management des RIE est-il une activité essentiellement stratégique ou d'ordre éthique ? Pour quelles raisons une entreprise s'inscrit-elle dans une démarche de responsabilité sociétale et environnementale ? La gestion des RIE suit-elle une démarche proactive ou réactive ?

2- LA « PERCEPTION DU RISQUE » DANS UN PROCESSUS DECISIONNEL D'ENTREPRISE ET SA REPRESENTATION

La perception du risque, ses modalités de gestion ainsi que son acceptabilité ne sont pas seulement déterminées par les informations statistiques recensées sur les risques ni par la perception objective des experts via des évaluations quantitatives du risque, mais également par des facteurs internes de nature socio psychologique, culturelle, et personnelle.

A côté de ces variables internes, il existe également, comme on a pu le voir, des facteurs dits « externes » d'amplification ou d'atténuation de la perception du risque tels que la médiatisation, la communication sur le risque [Kasperson et al., 1988 ; Boholm 1998], ou encore les conflits d'intérêts, les mouvements politiques, sociaux et environnementaux, les attitudes publiques, la pression des parties prenantes... Qu'ils soient de nature interne ou externe, ces facteurs viennent dans certains cas amplifier, dans d'autres, atténuer la perception du risque de l'agent décideur face au risque. Le contexte actuel (économique, social, réglementaire…) tient également une place non négligeable dans l'explication des variations de perception du risque d'un décideur: l'intérêt croissant pour les problématiques environnementales, la complexité croissante des problèmes environnementaux s'accompagnant d'une réglementation qui ne cesse d'évoluer et de se durcir en matière de prévention des pollutions industrielles, l'accroissement du niveau d'incertitude dans la communauté scientifique, la crise économique (optique plutôt de court terme, en contradiction avec celle de gestion durable et efficace des RIE de long terme).

Ces écarts de perception de risque accentuent ainsi la difficulté d'évaluer et de gérer les RIE et peuvent être à la source de nombreux conflits d'intérêt en termes de définition des critères de gestion des risques. C'est pourquoi l'étude de la PRIE de l'entreprise semble digne d'intérêt pour mieux agir sur les variables influençant la gestion de ces risques. Qu'en est-il alors de sa PRIE en interne et de son impact sur la gestion des RIE? Comment l'entreprise perçoit-elle le risque qu'elle génère et inflige à la société et à son environnement? Comment l'entreprise prend-elle ses décisions en termes de gestion de RIE ? Par quelles variables sa perception du risque est-elle influencée ? Retrouvons-nous les mêmes variables d'influence développées dans la première partie ? De manière plus spécifique à l'entreprise, on peut penser que d'autres types de variables peuvent venir influencer sa perception du risque ; l'on peut citer la taille de l'entreprise qui fait référence aux moyens financiers et techniques déployés par l'entreprise pour mettre en place une politique de gestion, de prévention et de surveillance des risques, le secteur d'activité, les valeurs éthiques, la localisation, la réglementation qui joue un rôle non négligeable dans la prise de conscience de certains risques et leur appréciation. C'est ce que nous allons voir dans cette

deuxième partie, l'objectif étant de mettre en exergue la pertinence de variables conceptuelles dans l'explication d'une perception du RIE plus ou moins exacerbée de l'entreprise. Se pose alors la question des instruments de mesure et plus généralement celle de leur opérationnalisation. On tentera ainsi, dans un premier temps, de proposer des indicateurs pouvant mesurer les diverses variables influençant la perception du risque de l'entreprise et sa gestion, afin, dans un deuxième temps, de proposer un modèle qualitatif liant les différents facteurs à la perception du risque et à sa gestion.

2-1) Influence de variables conceptuelles sur la perception du risque industrialo-environnemental (PRIE) de l'entreprise

Que signifie « PRIE » dans un processus de décision d'entreprise ? En émettant l'hypothèse que l'entreprise est acteur décideur et générateur de risques, alors le « risque industriel » désigne bien « un évènement accidentel se produisant sur un site industriel et entrainant des conséquences directes ou indirectes sur le personnel, les populations avoisinantes, les biens et/ou l'environnement » (IRMA). On s'intéresse ici en particulier aux conséquences environnementales d'un risque industriel. Celles-ci ont la particularité de ne pas être assurables car difficilement mesurables et font l'objet de nombreuses inquiétudes auprès des populations et des autorités réglementaires, et qui se sont accrues depuis l'accident industriel mortel survenu à Toulouse en 2001. Il s'agit en particulier des risques liés à l'activité industrielle des entreprises en termes d'impacts sur les écosystèmes, les sols, l'air et l'eau (indicateurs de performance de la GRI). En effet, l'intégration de ces risques dans la gestion globale de l'entreprise devient désormais obligatoire et nécessaire au bien-être de l'entreprise, à son image voire à sa survie. De plus, la gestion des risques est une phase importante mettant en jeu la responsabilité des gestionnaires des risques (experts et industriels) et par là-même la confiance que la population et autres parties prenantes peuvent leur accorder. D'où une attention particulière donnée à la façon dont sont prises les décisions dans l'entreprise lorsqu'il y a un ou plusieurs risques industriels impactant plus ou moins directement l'environnement. Ainsi, comment le risque industriel est-il perçu par les entreprises génératrices de RIE? De quelles variables leur perception dépend-elle ? En quoi la perception du risque peut influencer la politique de gestion environnementale de l'entreprise et de quelle manière? On peut alors distinguer deux types de facteurs susceptibles d'influencer la PRIE de l'entreprise, des facteurs dits « internes» à l'entreprise la caractérisant, puis des facteurs « externes » d'amplification ou d'atténuation.

Variables internes à l'entreprise:

Variables humaines, cognitives :

- **Le profil psychosociologique du décideur** [Legohérel et Callot, 2003] **et ses valeurs** constitue une variable non négligeable dans l'explication de variations de perception de risque. Le profil d'une personne tient compte des compétences professionnelles, de la formation, de la carrière, et inclut également les caractéristiques individuelles de cette personne, sa culture et ses valeurs. Ainsi, le manager conjuguerait des dimensions psychosociales subjectives qui lui sont propres (émotions, motivations, croyances) à ses compétences professionnelles afin de faire face à sa responsabilité de décideur [Albert et Emery, 1998]. La prise en compte de cette variable humaine dans notre futur modèle validerait l'hypothèse de Slovic selon laquelle raison et émotions se conjuguent dans le processus de décisions de l'entreprise, le décideur adopterait des comportements s'écartant de la rationalité pure préconisée par les théories classiques du risque. Dans ce contexte, la décision est perçue comme une représentation qui est intégrée au système cognitif de l'individu, et influence l'engagement de ce dernier dans l'action stratégique [Laroche et Nioche, 1994], notamment en termes de prévention et de gestion des RIE. Nous pourrions ainsi appréhender le profil psychosociologique du dirigeant à travers sa sensibilité à la gestion des risques industriels et à la problématique environnementale.

Proposition 1 : une forte sensibilité du dirigeant aux problématiques industrielle et environnementale influence de manière positive la PRIE et sa gestion

- **La culture d'entreprise**, notamment **la culture du risque,** joue également un rôle déterminant dans la PRIE de l'entreprise. Plus généralement, en sciences de gestion, la culture d'entreprise désigne le capital ou l'actif immatériel de celle-ci. Il s'agit de l'ensemble des règles d'une organisation, des valeurs partagées, la façon d'appréhender les problèmes (inscrites parfois dans une charte) permettant la circulation d'information entre les individus d'une même organisation. Les composantes sont nombreuses : l'histoire de l'entreprise, les rites, les symboles, la stratégie, la structure de pouvoir, les valeurs (éthique, engagement social, orientation client, primauté, intérêt collectif, communication, confiance, environnement, justice, équité…ou valeurs identitaires, éthiques, philosophiques et patrimoniales), les croyances collectives, les habitudes socioculturelles, les réseaux de communication (communication externe/interne, Boistel ; communication commerciale/corporate, Brochand et Lendrevie). Mais en matière de politique de

gestion des RIE, on pourrait s'intéresser à la culture du risque des entreprises interrogées, à la place qu'occupe le développement durable et la gestion des RIE dans les préoccupations décisionnelles de l'entreprise. Est-ce une réelle prise de conscience des RIE ou le simple résultat d'obligations légales ou encore le résultat d'une stratégie d'amélioration d'image de marque et de fiabilité ? S'inscrire dans cette thématique revient à supposer que la perception du risque et sa gestion sont influencées par les valeurs sociales et éthiques prônées et communiquées par l'entreprise, ces dernières jouant un rôle d'amplificateur de la PRIE. On peut s'attendre à ce qu'une entreprise dite « responsable », engagée par exemple en terme de RSoE, ait une perception du RIE plus forte (pression des parties prenantes, valeurs prônées par l'entreprise) qu'une entreprise « non ou peu engagée » en matière de réduction de ses impacts environnementaux et sociétaux. Cet engagement pouvant faire l'objet d'une démarche aussi bien volontaire (une culture « responsable ») qu'involontaire (pressions exercées par les parties prenantes).

L'horizon temporel de prise de décisions et de réflexion a également un impact différent sur la PRIE. En effet, une culture de sécurité efficace nécessite un engagement sur le long terme des décideurs, un effort durable et permanent. Des phénomènes de myopie par rapport à l'horizon temporel de décisions peuvent affecter la décision d'acquérir une protection (ex un contrat d'assurance) ou de mettre en place des mesures de prévention qui s'avèrent coûteuses sur le court terme, mais dont le retour sur investissement est de long terme.

Proposition 2 : une forte culture d'entreprise basée sur une forte culture du risque et une culture « responsable » influence positivement la PRIE de l'entreprise et sa gestion

Variables organisationnelles :

- Le secteur d'activités

Traditionnellement, une distinction est faite entre l'industrie, le commerce, les transports, la construction, les services aux entreprises. On doit cette classification en trois voire quatre catégories à C. Clark (économiste australien) et J. Fourastié (France) : le secteur primaire (agriculture, pêche, chasse, élevage), le secteur secondaire (industries) et le secteur tertiaire (production de services, professions libérales). Enfin, le secteur quaternaire regroupe les nouveaux moyens de télécommunication (satellites, internet). Ainsi, la question est de savoir s'il existe un lien entre la PRIE, sa gestion et l'activité de l'entreprise. Par exemple, les entreprises « les plus polluantes » type industrie lourde (pétrochimie, chimie, raffinage, métallurgie, cimenterie, charbonnages, traitement de la bauxite…) sont-elles systématiquement les entreprises

qui prennent davantage de mesures de gestion des RIE? Sachant que cette variable dénommée « secteur d'activité » est fortement influencée par la variable externe « réglementation ». En effet, suivant le secteur d'activité dans lequel l'entreprise exerce, cette dernière est classifiée selon les risques qu'elles génèrent pour la société et l'environnement et est soumise à une réglementation spécifique (ICPE, SEVESO). Il apparaît alors une certaine interdépendance entre ces deux variables.

- La taille de l'entreprise

En sciences de gestion, la taille de l'entreprise fait traditionnellement référence aux notions de CA, c'est-à-dire la quantités de biens ou services vendus * prix unitaire hors taxes [Goo et al., 2007], de « nombre de salariés », parfois à la notion d'actifs de l'entreprise [Ang et Straub, 1998]. Toutefois, cette variable est interdépendante d'un nombre important d'autres variables telles que la « culture du risque ou de prévention » (« culture d'entreprise » vue ci-dessus), la distance géographique ou hiérarchique entre le décideur et ceux qui subissent les conséquences de ces décisions, le rapport firme/territoire, et le degré d'innovation de l'entreprise.

La prévention des risques dans l'entreprise est devenue obligatoire depuis la loi du 31/12/1991. Et depuis la circulaire DRT N°6 du 18 avril 2002, une démarche de prévention obligatoire facilite la mise en place de mesures de prévention des risques au sein même des entreprises. Mais selon la taille de l'entreprise, il existe une « **culture de prévention** » plus ou moins marquée. Cette « culture du risque » s'avère plus développée dans les grands groupes grâce le plus souvent à la présence de « *risk managers* », chargés d'identifier, d'évaluer le risque et de mettre en œuvre une politique de gestion du risque. En effet, les entreprises de petite taille ont moins conscience de l'enjeu de certains risques et de leur responsabilité. En ce sens, elles perçoivent moins bien les risques que les grandes entreprises (dont l'effectif est supérieur à 500 salariés), le plus souvent par faute de moyens humains financiers et techniques, mais également à cause de la complexité croissante de la réglementation environnementale et de ses permanentes évolutions. Là aussi, les grandes entreprises sont mieux armées que les PME/PMI (moins de 500 salariés) pour assurer une veille réglementaire en matière d'environnement. La perception du risque est ici influencée par des motifs essentiellement financiers et techniques.

Aussi, suivant la taille de l'entreprise, **l'écart ou la distance géographique ou hiérarchique entre le décideur et ceux qui en subissent les conséquences de ces décisions** est plus ou moins grand. A titre d'exemple, moins le décideur est impliqué dans les conséquences de ses décisions, plus il est probable que la perception du risque soit appréciée différemment. En effet, le risque peut être apprécié différemment dans la mesure où il est plus ou moins directement subi (risques

sanitaires liés à la manipulation de produits toxiques auxquels doivent parfois faire face le personnel de l'entreprise contrairement à d'autres groupes dans l'entreprise).

Le rapport firme/territoire dépend également de la taille de l'entreprise**.** On observe aujourd'hui un changement profond et radical non seulement dans l'organisation de l'entreprise, son étalement et sa dispersion sur le territoire, mais également au niveau de son insertion sociologique sur le territoire. De nombreux sites multi établissements à multi localisations, accompagnés parfois d'éclatements organisationnels plus ou moins intenses voient de plus en plus le jour. Ce rapport firme/territoire influence-t-il la PRIE ? Comment gère-t-on les risques à l'échelle d'un site multi exploitant, à multi établissements ? [Revalor R. et Dolladille O., INERIS, Conférence Envirorisk 2009] Et selon l'insertion sociologique de l'entreprise sur le territoire, la perception du risque et la mise en place de politiques de gestion des risques sont différentes. En effet, l'insertion sociologique d'un groupe international dont le siège se situe à l'étranger est sensiblement différente de celle d'un groupe familial implanté depuis des dizaines d'années sur le territoire et employant des habitants de la région.

Enfin, concernant **le degré d'innovations de l'entreprise,** nous pouvons supposer que plus l'entreprise est innovante en termes de gestion des risques industriels, plus sa PRIE est faible (phénomène ou biais de sur confiance, d'optimisme)

Proposition 3 : lien positif entre la taille de l'entreprise en termes de CA et nombre de salariés et sa perception et sa gestion du RIE

Proposition 4 : lien entre petite entreprise et forte PRIE en présence d'une forte culture du risque au sein de l'entreprise (importance des valeurs partagées…)

Variables externes, (assimilés aux 4 « stakeholders environnementaux » de Marquet-Pondeville et al. [2007], et la médiatisation)

- Les stakeholders réglementaires (UE, Etats, autorités publiques) sont sans doute l'un des facteurs externes les plus influents de la PRIE. Il peut être perçu comme un facteur d'accélérateur de la PRIE et des démarches développement durable mises en œuvre par l'entreprise (Grenelle de l'Environnement). Depuis la catastrophe d'AZF à Toulouse, on assiste à un durcissement de la réglementation pour les industries dites « à risques ». Déjà, la directive SEVESO européenne, la loi Bachelot (2003), le Code du travail sont autant de preuves d'évaluation des risques industriels et de mesures pour les limiter. Plus spécifiquement, en matière de prévention et de gestion des risques environnementaux, la loi Bachelot exige l'élaboration d'un bilan environnemental pour

chaque entreprise concernée, l'objectif étant de créer une certaine forme de « culture de sécurité industrielle ». Alors, en quoi la réglementation influence-t-elle la PRIE ainsi que le processus décisionnel de l'entreprise en matière de gestion des RIE? L'analyse de la perception du risque industriel nous invite à étudier deux types d'entreprises. D'une part, les établissements classés ICPE, installations classées pour la protection de l'environnement, et d'autre part, les établissements classés SEVESO, les premières étant obligées de fournir une étude de dangers et d'impacts et soumises aux inspections de la DRIRE, les SEVESO devant élaborés des PPRT et étant soumis à inspection annuelle si l'établissement est classé priorité nationale.

Proposition 5 : une forte réglementation influence positivement la PRIE de l'entreprise et sa gestion

- **les stakeholders défenseurs de l'environnement** (associations, riverains, ONG, collectivités locales), **organisationnels** (actionnaires, salariés et leurs représentants) **et les stakeholders de marché** (clients, compagnies assurance, concurrents, fournisseurs, agence de notation).

L'ensemble de ces parties prenantes peut exiger de l'entreprise une certaine image « responsable », ou la mise en place de pratiques environnementales, les risques environnementaux devenant aujourd'hui un des éléments centraux de l'appréciation de la valeur de l'entreprise (norme IAS 37) et de l'image développée par l'entreprise. La PRIE peut par exemple être influencée par la concurrence exercée par d'autres entreprises dans le même secteur d'activité, notamment en matière de politique de réduction des risques environnementaux liés à leur activité industrielle.

Proposition 6 : une forte pression exercée par les parties prenantes influence positivement la PRIE de l'entreprise et sa gestion

Proposition 7 : plus la pression concurrentielle en matière de réduction des RIE est grande, plus la PRIE de l'entreprise est forte

- la médiatisation, et le rôle de l'information. Les médias constituent aujourd'hui un des principaux éléments véhiculant des informations et exerçant une pression supplémentaire sur les entreprises, le RIE étant très dépendant du contexte médiatique (« switching risk ») [Mazur, 1990]. Ainsi, la médiatisation peut être à l'origine de l'élaboration de stratégies de gestion des RIE au sein de l'entreprise afin de préserver son image et sa réputation. La communication sur les efforts en faveur de l'environnement est en effet devenue un argument majeur au début du XXIe siècle. En France, elle est rendue obligatoire par la loi sur les nouvelles régulations économiques (article 116) obligeant les sociétés françaises sur un marché réglementé de rendre

compte dans leur rapport annuel de leur gestion sociale et environnementale au travers de leur activité.

Proposition 8 : une forte médiatisation des RIE influence positivement la PRIE de l'entreprise et sa gestion au sein de l'entreprise

2-2) Perception du risque dans un processus décisionnel d'entreprise : proposition d'un modèle qualitatif à variables conceptuelles

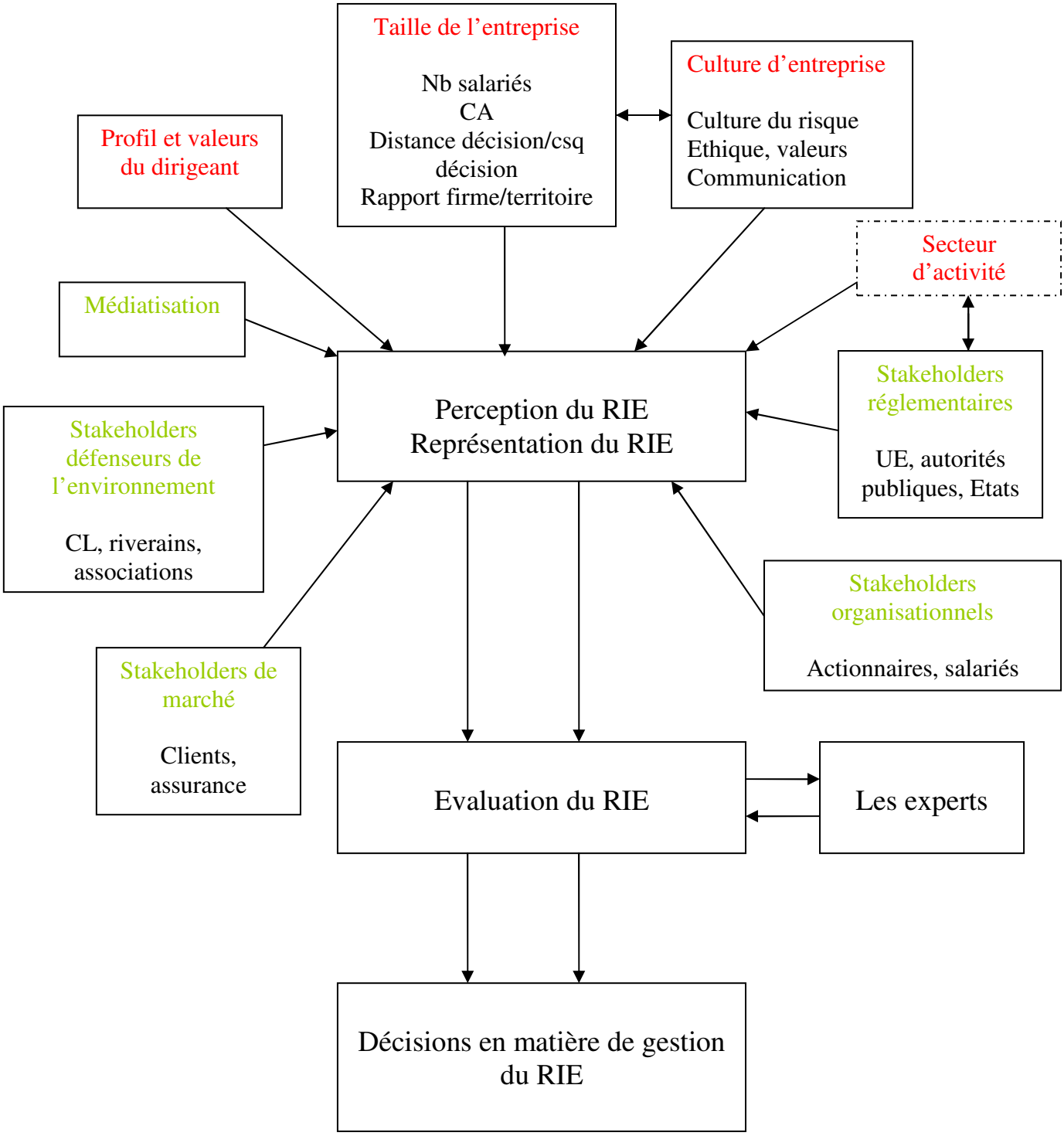

Les variables internes (humaines et organisationnelles) et externes décrites ci-dessus sont susceptibles d'influencer la PRIE de l'entreprise et sa gestion. Celles-ci comportent à certains égards des similitudes avec les variables recensées à travers les différents courants de pensée. Aussi bien les variables de rationalité individuelle, les variables de disposition culturelle et celles de disponibilité psychologique sont reflétées par des variables propres à l'entreprise telles que la taille de l'entreprise qui repose sur des notions de chiffre d'affaire (objectif de rentabilité), la culture d'entreprise (valeurs, croyances partagées au sein de l'entreprise), le profil psychosociologique du décideur, mais également les facteurs externes susceptibles d'influencer la PRIE de l'entreprise tels que la réglementation, et la pression exercée par les diverses parties prenantes qui constituent l'environnement complexe de l'entreprise (cf tableau 1)… Nous pourrions ainsi nous interroger sur l'importance relative des variables humaines, organisationnelles et des variables externes dans le processus de perception et de gestion des RIE au sein de l'entreprise.

Variables internes		**Variables externes**
Variables organisationnelles	**Variables humaines**	
Taille de l'entreprise Secteur d'activités (Gouvernance d'entreprise)	Profil psychosociologue du décideur et valeurs Culture de l'entreprise (valeurs sociales et éthiques, communication)	Réglementation Pressions des parties prenantes : actionnaires, concurrence, clients,… Médiatisation

Tableau 1 : Les variables internes et externes susceptibles d'influencer la PRIE de l'entreprise

La seconde étape de cette étude consistera ainsi à tester les propositions énoncées ci-dessus afin d'étudier les liens potentiels entre perception du RIE et sa gestion, et les influences exercées par ces différentes variables. Ce travail sur les variables d'influence sur la PRIE de l'entreprise constituant un travail préalable à l'étude des déterminants des écarts de PR entre experts et entreprise et leur impact sur certains aspects de la politique de gestion des RIE de l'entreprise. On s'interrogera notamment sur la manière dont ces écarts de PR experts/entreprise influencent la politique de gestion des RIE de l'entreprise. En quoi et comment une convergence de PR

experts/entreprise est susceptible d'influencer le management interne en matière de risques industriels et de nuisances environnementales, ces deux acteurs étant les principaux gestionnaires des risques ? Parce que séparer la mesure du risque (experts) et la gestion diminue les opportunités d'atteindre une prise de décision efficace et efficiente [Deisler, 1988]. La perception du risque est donc une question centrale car constitue le point de départ pour la compréhension des actions humaines, et un outil préparatoire à la gestion des RIE.

Cette étude nous montre combien le cadre cognitif de départ est riche et les facteurs à partir desquels s'effectue le jugement de l'agent décideur et sa perception sont multiples. Les RIE, tout comme les autres risques, « interagissent avec des processus psychologiques, sociaux et culturels, de manière à renforcer ou atténuer les perceptions et les comportements qui en résultent » [Kasperson, 1988].

BIBLIOGRAPHIE

ALBERT E., EMERY J-L. (1998), *Le manager est un psy*, Editions d'Organisation, Paris.

ALLAIS M. (1953), Le comportement de l'homme rationnel devant le risque : critique des postulats et axiomes de l'école américaine, *Econometrica*, vol 21, pp 503-546.

ANG S., STRAUB D. (1998), Production and transaction economies and IT outsourcing : a study of the US banking industry, *MIS Quarterly*, vol 22, n° 4, p. 535-548.

BECK U. (1986), *The Risk society: Towards a new modernity*, Londres, Sage.

BERNOULLI D. (1738), *Specimen theoriae novae de mensura sortis*, 5, pp 175-192.

BOHOLM A. (1998), Comparative studies on risk perception: a review of twenty years of research, *Journal of Risk Research,* vol 2, pp 135-163.

CADET B., KOUABENAN D. R. (2005), Evaluer et modéliser le risque: apports et limites des différents paradigmes dans le diagnostic de sécurité*, Le Travail Humain,* 68, pp7-35.

CHARBONNIER J. (2007), *Pratique du risk management, Méthodologie et pratiques*, Collection Plus, Editions Dalloz-Sirey.

CHAUVIN B., HERMAND D. (2006), Influence des variables distales sur la perception des risques : une revue de la littérature de 1978 à 2005, *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale,* 72, pp 65-84.

DEISLER JR. (1988), The risk management-risk assessment interface, *Environment, Science and Technology*, vol 22, pp 15-19.

DOUGLAS M. & WILDAVSKY A. (1982), Risk and Culture: An Essay on the Selection of Technological and Environmental Dangers, Berkeley: University of California Press.

ELLSBERG D. (1961), Risk, Ambiguity, and the Savage Axiom, *Quarterly Journal of Economics*, 75, pp 643–699.

FISCHHOFF B., WATSON S.R., HOPE C. (1984), Defining risk, *Policy Science*, 17, pp 123-139.

JUNGERMANN, H., & SLOVIC, P. (1993), Charakteristika individueller risikowahrnehmung [Characteristics of individual risk perception]. In *Risiko ist ein konstrukt* (pp. 89-107), *Riskante technologien: Reflexion und regulation.*

KAHNEMAN D., TVERSKY A. (1974), Judgement under Uncertainty: Heuristics and Biases, *Science*, 185, pp 1124-31.

KASPERSON R., RENN O., SLOVIC P. & HALINA S. (1988), « The Social Amplification of Risk : a Conceptual Framework », *Risk Analysis*, pp 177-187.

KOUABENAN D.R. (2001), *Management de la sécurité : rôle des croyances et des perceptions.* In C. Lévy-Léboyer, M. Huteau, C. Louche & J.P. Rolland, RH : Les apports de la psychologie du travail (pp. 453-474). Paris : Les Editions d'Organisation.

LAROCHE H., NIOCHE J-P. (1994), L'approche cognitive de la stratégie d'entreprise, *Revue française de gestion*, n°99, pp. 64-79.

LE BRETON D. (2002), *Conduites à risque. Des jeux de mort aux jeux de vivre,* Paris, PUF.

LEGOHEREL P., CALLOT P., GALLOPEL K., PETERS M. (2003), Dimensions psychologiques, processus de prise de décision et attitude envers le risque : Une étude des dirigeants de petites et moyennes entreprises*, Revue des sciences de gestion, Direction et gestion,* n°199, p 51.

MARCH, J. G., SHAPIRA Z. (1987), Managerial perspectives on risk and risk taking. *Management Science,* 33 1404–1418.

MARQUET-PONDEVILLE S., SWAEN V., DE RONGE Y. (2007), The impact of external environment, stakeholders' pressures and environmental strategy on environmental management control systems, in Actes du 28ème Congrès de l'Association Francophone de Comptabilité, Poitiers.

MAZUR A. (1990), Nuclear power, chemical hazards, and the quantity of reporting, *Minerva*, vol 28.

O'CONNOR R.E., BORD R.J., FISHER A. (1999), Risk Perceptions, General Environmental Beliefs, and Willingness to Address Climate Change, *Risk Analysis: An International Journal*, vol 19 Issue 3, p461-471, 11p.

PERETTI-WATEL P. (2000), *La sociologie du risque*, éditions Armand Colin, Paris.

RENN O. (2004), Perception of Risks, *The Geneva Papers on Risk and Insurance*, vol 29 No. 1 102–114.

REVALOR R., DOLLADILLE O. (2009), Forum Envirorisk 2009, synthèse des ateliers, www.*envirorisk*-forum.com

ROHRMANN B. (1994), Risk perception of different social groups: Australian findings and cross national comparisons, *Australian Journal of Psychology,* 46, pp 150-163.

SAVAGE L. J. (1954), *The Foundations of Statistics*, New York, NY: Wiley.

SIEGRIST et al. (2005), Perception of Mobile Phone and Base Station Risks, *Risk Analysis,* vol 25, n°5, pp 1253-1264.

SIMON H. (1955), A Behavioural Model of Rational Choice, *Quarterly Journal of Economics*, n°69, pp 99-118.

SLOVIC P. (1987), Perception of Risk, *Science*, 236, pp 280-285.

SLOVIC P. (2000), *The Perception of Risk*; Risk, Society and Policy Series, Earthscan Publications Ltd.

SLOVIC P., FISCHHOFF B., LICHTENSTEIN S. (1984), Modelling the societal impact of fatal accidents, *Management Science, 30,* 464-474.

VON NEUMANN J., MORGENSTERN O. (1944), *Theory of Games and Economic Behaviour,* Princeton University Press.

WRIGHT G., PEARMAN A., YARDLEY K. (2000), Risk Perception in the UK Gas and Oil Production Industry: Are Expert Loss-Prevention Managers' Perceptions Different From Those of Members of the Public?, *Risk Analysis*, vol 20, N°5.

YIM M.-S, VAGANOV P. A. (2003), Effects of education on nuclear risk perception and attitude: Theory, Progress in Nuclear Energy, vol 15, pp 221-235.